Aux habitants du Canada, à ceux de la mère-patrie et aux âmes compatissantes de tous les pays.

Il y a vingt-et-un ans deux incendies, à trente jours de distance, réduisaient en cendres près des deux tiers de notre ville et jetaient nus sur le pavé brûlant plus de vingt mille êtres humains. Les entrailles du monde entier furent émues de compassion et des contributions abondantes furent envoyées de toutes parts au soulagement d'aussi navrantes infortunes. Le Canada souscrivit largement, la mère-patrie fut surabondante dans ses dons et les pays étrangers se montrèrent aussi pleins de sympathie et de générosité. Nos populations agricoles, appauvries par les mauvaises saisons, ouvrirent partout leurs cœurs à la compassion et envoyèrent tout ce qu'elles purent en argent et surtout en nature. Nous entrions alors dans l'été et, à la vue du soleil qui brillait, promettant le travail et le gain, et de ces sympathies universelles, l'espoir et le courage descendirent dans les cœurs de tant de milliers d'infortunés. Bientôt les souscriptions arrivèrent en si grande abondance que le comité de secours, nommé par les citoyens, pût leur aider, dans une certaine mesure, à se rebâtir; et il ne le fit qu'à la condition qu'ils n'emploieraient, dans la construction de leurs maisons, que des matériaux incombustibles. C'est ainsi que près de trois mille maisons en bois furent remplacées par autant de maisons en pierres ou en briques et sauvèrent d'une destruction complète, dimanche, le district incendié de 1845

Mais la tempête, soufflant dans une direction opposée, une partie considérable du faubourg Saint-Roch, aussi bâtie en bois, avait échappé au désastre de 1845. Depuis, une ville entière a été bâtie en bois en dehors des limites de la cité de Québec et dans un lieu sur lequel les autorités municipales de celle-ci n'ont aucun contrôle.

Dimanche dernier, sur les quatre heures et demie du matin, le feu se déclarait au côté ouest de la rue de la Couronne, et à la limite du district d'où était partie l'incendie, en 1845, pour détruire tout ce qui se trouvait à l'est de la même rue, sur une longueur de plus d'un mille et sur une largeur d'un demi-mille environ. Le vent de l'est, soufflant avec rage, propageait le feu dans tous les sens avec une désolante rapidité, et, lançant au loin des matières enflammées, il multipliait les centres de destruction au point de déjouer tous les calculs et de rendre impuissants tous les efforts faits pour arrêter les terribles ravages de l'incendie.

Les autorités militaires et les marins de l'*Aurora* prêtèrent, dans la circonstance, à la municipalité, tout le secours qu'ils purent, et, plusieurs fois même, risquèrent leurs vies pour sauver la propriété des citoyens; nous leur devons, en grande partie, de n'avoir pas à déplorer un plus grand désastre.

En un grand nombre d'endroits, l'on fit l'usage de la mine pour créer des espaces, isoler et circonscrire le feu, mais sans succès, la flamme faisant son œuvre de ruine avec la rapidité du torrent et arrivant par bonds à son but comme pour éviter les obstacles et franchir les distances.

Près de deux mille cinq cents maisons ont été ainsi réduites en cendres en un peu plus de douze heures, et de quinze à dix-huit mille personnes, laissées, en quelques instants, à l'approche d'un hiver rigoureux, sans pain, sans vêtement et sans abri. Plusieurs même ont péri dans l'incendie, et, après le désastre, l'on a retrouvé dans les cendres brûlantes leurs os calcinés.

Le cœur saigne à la vue de tant de désolation et de ces milliers d'infortunés qui demandent du pain, des abris et de la chaleur.

Les autorités municipales, le soir même de l'incendie, firent faire des distributions de vivres, et le lendemain, les citoyens se réunissaient, sous la présidence du maire, pour organiser les secours. Près de trente mille piastres ont déjà été souscrites parmi nous et la collecte se continue ; quelques localités éloignées ont même spontanément envoyé leurs contributions. Mais qu'est-ce pour couvrir une perte qui ne peut guère s'élever à moins de deux millions de piastres ?

La loi qui, dans les limites de la cité, oblige les incendiés à se rebâtir en matériaux incombustibles, si l'on ne pouvait, pour cet objet, leur donner de l'aide dans une certaine mesure, serait pour eux équivalente à une expropriation.

Nous tournons donc nos regards vers les âmes généreuses de tous les pays, et, au souvenir de 1845, nous espérons pour notre incomparable malheur de 1866.

Les incendiés ont momentanément trouvé refuge dans la partie non détruite de la ville, les campagnes environnantes et les édifices publics de la cité où se fait, chaque jour, la distribution des vivres par le comité de secours.

Si, comme nous l'avons déjà dit, quelques-uns d'entre eux ont péri dans l'incendie, combien d'autres succomberont sous les rigueurs de l'hiver et par la maladie qui naît et se propage souvent d'une manière terrible dans les grandes agglomérations d'êtres humains. Dans certains lieux, l'encombrement est si considérable que les mœurs y sont aussi en danger que l'existence.

Quelque terrible qu'ait été le fléau de 1845, à cause de la neige qui, dans un mois, couvrira le sol, il était moins triste que l'incendie qui, dimanche dernier, jetait notre ville dans tant de deuil et tant de désolation.

C'est pourquoi nous demandons humblement la permission de nous tourner vers vous dans la détresse et d'appeler vos sympathies et vos généreuses contributions sur ces inénarrables infortunes.

Québec, le 19 octobre 1866.

JOSEPH CAUCHON, maire de Québec.
✠C. F. EVEQUE DE TLOA, administrateur de l'Archidiocèse.
J. W. QUEBEC.
J. DUVAL, juge en chef, B. R., B. C.
U. J. TESSIER, P. C. L.
W. C. MEREDITH, juge en chef, C. S. B. C.,
C. F. CAZEAU, vicaire-général.
JOHN COOK, D. D., ministre de l'église Saint-André.
GEORGE V. HOUSEMAN, M. A., recteur de Québec.
Au nom du Comité exécutif.